

 **L’arnaque du travail du dimanche** matin

*Lorsque nous sommes embauchés à Carrefour Moulins, nous savons que les week-ends, c’est fini ! *

*Notre patron a déjà fait du samedi un jour de semaine comme les autres.*

***Et sa volonté est de faire de même avec les dimanches !***

Loin de sécuriser quoi que ce soit pour les salariés,

l’accord signé le 22 novembre 2017 entre la direction et ses syndicats maison

 **a permis** à Carrefour d’ouvrir une grande partie de ses hypermarchés tous les dimanches matins.

**Le Dimanche le vivre ensemble**

Le repos dominical a été conquis par nos ainés qui ont lutté pour ce jour de repos commun.

Aujourd’hui, c’est ce jour de repos commun que Carrefour veut que l’on sacrifie au nom de la concurrence que se livrent les capitalistes entre eux.

Alors que nos principaux concurrents Leclerc et Grand Frais sont **fermés** les dimanches matins, Carrefour a dû aller chercher comme « concurrents » les petits supermarchés ouverts depuis longtemps le dimanche matin et dont le chiffre d’affaire est sans commune mesure avec celui de notre magasin.

*Notons que le groupe ne s’est pas gêné pour se débarrasser des salariés du Carrefour Contact de Moulins ouvert TOUS les dimanches matin et refiler les sacro-saintes parts de marché à la concurrence. C’est sans honte qu’il nous présente aujourd’hui ces concurrents comme argument.*

Carrefour va jusqu’à obliger le directeur à se grimer en Madame Irma pour nous prédire, dans le marc de café, un chiffre d’affaire dominical.

**La vérité est que la clientèle a aussi vu sa capacité de consommer rognée par la baisse des salaires.**

**L’ouverture des dimanches ne fera que reporter des achats qui auraient été effectués en semaine.**



Pour l’occasion, on nous ressort cette vieille fable qui sert à tous les patrons pour s’attaquer aux acquis des salariés : **Carrefour Moulins ne serait pas rentable.**

**Qu’ils ouvrent réellement les livres de compte** : les salaires versés (et à qui !), les loyers payés à Property (immobilière Carrefour), la marge réelle déjà faite par le groupe grâce à la différence entre ce que lui coûtent les produits et le prix vendu au magasin, les marges arrières, l’argent versé par l’Etat, dont le CICE et les exonérations de cotisations sociales, ce que rapporte la « formation professionnelle », etc.

Les embauches spécifiques

Elles auront lieu, au début, mais aucune garantie n’est donnée sur leur durée. Et, de toutes façons, ils se serviront de ces « frais de personnel»  supplémentaires pour justifier le manque de personnel qui s’aggravera encore le reste de la semaine.

****

Le volontariat, cette mauvaise blague

La question est déjà tranchée pour les nouveaux embauchés. De plus, les prestataires sécu et nettoyage auront-ils vraiment le choix ?

Mais aussi pour les actuels salariés Carrefour, le volontariat est un leurre !

**La question du VOLONTARIAT se pose comme ceci :**

**Peux-tu dire NON à ton patron ou un chef qui décide de tes horaires, tes jours de repos, tes dates de vacances, ton affectation de travail, ton hypothétique promotion ?**

**Les conséquences pour tous**

* Plus de nocturnes le samedi car ceux qui bossent le dimanche ne pourront pas finir à 21h.
* Moins de repos le samedi et le lundi.
* Plus de marchandises le samedi, donc plus de manutention.
* Plus de travail en semaine car les effectifs seront étalés sur 7 jours

En réalité, la direction des Hypers n’attend pas grand-chose de ces ouvertures le dimanche matin, en chiffre d’affaires et encore moins en terme de rentabilité. Son objectif est ailleurs :  ****

**Elle veut démontrer aux actionnaires sa capacité à faire travailler toujours plus et plus longtemps les travailleurs des hypers afin d’engranger toujours plus de profit !**

**Si nous les laissons faire, ensuite, ce sera 7j/7 et 24h/24.
Pour montrer votre refus :
Signez et faites signer la pétition contre les ouvertures du dimanche matin**